

Paris, le 7 mai 2020

**A l'attention des responsables des
organisations syndicales
représentatives.**

Objet : Soutien et recensement des victimes du COVID-19

Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Secrétaire Général,

En tant qu'association conventionnée par les Ministères de la Justice et de l'Europe et des Affaires étrangères, mais aussi comme membre des Comités Locaux d'Aide aux Victimes (CLAV), la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC) souhaite vous solliciter relativement à la pandémie du COVID-19 qui sévit actuellement sur l'ensemble de notre territoire.

Forte de ses interventions en matière de catastrophes, la FENVAC prône un droit à la sécurité collective ainsi que des valeurs de justice et de prévention. C'est pourquoi, depuis plusieurs semaines et après avoir proposé notre aide aux autorités pour renforcer les dispositifs de réponses téléphoniques, nous nous mobilisons fortement.

Cette crise d'ampleur touche durement la France depuis plusieurs mois et notre pays déplore aujourd'hui un très lourd bilan humain avec plus de 25.000 victimes décédées, mais aussi économique. Or notre objectif premier est d'agir en soutien de toutes celles et ceux qui sont impactés par le COVID-19 et de tenter de répondre à leurs besoins. Cette mission est un devoir que nous voulons d'abord assumer en tant que citoyens mais aussi en tant qu'association de défense des droits des victimes.

Nous pensons évidemment à tous ceux contaminés ainsi qu'à leurs proches, mais aussi aux salariés des activités considérées comme essentielles à la vie quotidienne de la Nation directement exposés au COVID-19 : personnel soignant dans les hôpitaux et EHPAD, fonctionnaires de police et de gendarmerie, personnel du ministère de la Justice, fonctionnaires d'Etat et territoriaux, caissières des supermarchés, transporteurs routiers, etc. D'autres personnes, telles que les personnes vulnérables (personnes âgées, sans abris, victimes de violences intrafamiliales, etc.) ou encore les commerçants, artisans, professions libérales, pour qui les conséquences économiques dramatiques se font déjà ressentir, seront également durement impactées.

Conformément à son objet statutaire, la FENVAC a vocation à soutenir toutes les personnes victimes de cette crise sanitaire, sans distinction aucune.

Ainsi, après les saisines de Monsieur le Président de la République, de Monsieur le ministre des Solidarités et de la santé, de Madame la Garde des sceaux, ministre de la justice, de Madame la Déléguée interministérielle chargée de l'aide aux victimes, des Directrices Générales et Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé, des Préfets et Procureurs de la République en leurs

qualités de présidents des CLAV, dans le but d'élaborer ou de collaborer aux dispositifs d'accompagnement à mettre en place spécifiquement pour les victimes du COVID-19, nous avons lancé un grand recensement.

Le 23 avril dernier, sur notre site (www.fenvac.org), un questionnaire à destination de toute personne s'estimant victime de la pandémie a été mis en ligne afin de mener cette action que nous considérons indispensable : d'abord pour humaniser les bilans quotidiens en donnant la parole aux personnes fragilisées par la pandémie mais aussi pour réaliser un état des lieux des besoins. Les premiers retours, nombreux, sont autant de témoignages de douleurs et d'injustices de françaises et de français confrontés à la perte d'un être cher, que d'incompréhensions face à l'absence de prévoyance et de mesures de sécurité offertes aux travailleurs et aux citoyens de divers horizons. Aujourd'hui, la poursuite de ce recensement est plus que nécessaire et il doit pouvoir être complété le plus exhaustivement possible par la multiplicité des expériences vécues.

Le succès de cette démarche d'intérêt général est tributaire de la collaboration de toutes les institutions de notre pays et votre organisation est un acteur essentiel. Votre relai de cette initiative d'importance, auprès de vos adhérents confrontés à cette crise inédite, permettrait d'offrir un lieu d'expression aux victimes et aux proches de victimes, membres de votre organisation, et de développer l'état des lieux des besoins et des préoccupations de chaque catégorie socioprofessionnelle.

Sur la base de ces contributions, ensemble, nous pourrions solliciter une réponse publique la plus complète possible, à la hauteur des répercussions profondes et multiples de cette pandémie.

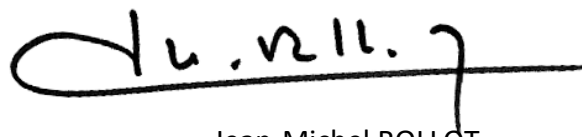
Bien entendu, pour cette action, nous appliquons les mêmes règles de confidentialité et de gestion que celles suivies dans le cadre du traitement des données personnelles issues des listes de victimes d'attentats et d'accidents collectifs qui nous sont transmises par les autorités.

En cette situation, la collaboration de tous les organismes en charge d'une mission d'intérêt général, d'initiative citoyenne, et représentatifs d'un pan de la population française, est plus que jamais cruciale, pour assurer une prise en charge globale de qualité de l'ensemble des victimes du COVID-19. Aussi, l'équipe de la FENVAC, ainsi que ses délégués territoriaux, reste à votre entière disposition pour toute action coordonnée en faveur des victimes de la pandémie.

Dans l'attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien cordialement,

Le Président,



Jean-Michel ROLLOT

PS : Dans la période, vous pouvez nous écrire par courriel à l'adresse courriel suivante : federation@fenvac.org.

PJ : Notre communiqué en date du 21 avril 2020.

COMMUNIQUE DE LA FENVAC EN DATE DU 21 AVRIL 2020



Communiqué de presse 2020/004

Le 21 avril 2020

COVID-19

UNE PRIORITE ABSOLUE : RECENSER LES VICTIMES

En accord avec ses statuts La FENVAC, Fédération Nationale des Victimes d'Attentats et d'Accidents Collectifs, apporte son soutien et son expérience aux personnes victimes de crise sanitaire, sans distinction aucune. Derrière les chiffres dramatiques et de la douleur indicible des personnes qui ont perdu des proches suites à une contamination au COVID-19, ou qui ont connu une angoisse pour elles-mêmes ou leurs proches après une contamination et qui en sont ressorties guéries, c'est toute une population qui est aujourd'hui affectée par cette pandémie.

Ainsi, en plus de bon nombre de personnes endeuillées et fragilisées, les conséquences graves de cette épidémie sont multiples : traumatismes subis par des corps de métiers directement exposés au virus et dotés de peu de moyens de protection, conséquences économiques irrattrapables pour les petits et moyens entreprises et commerces qui constituent pour beaucoup de familles leur seul revenu d'existence, détérioration des soins pour les personnes les plus vulnérables ...

Alors que nous approchons de la barre fatidique des 20.000 décès, la FENVAC propose de procéder à un recensement des victimes. Car, pour préparer les actions à venir, il est essentiel que les victimes et leurs familles se rassemblent.

Aussi, la FENVAC, à des fins de soutien et d'actions, entreprend un grand recensement des victimes et familles de victimes du COVID-19 et, dès le 23 avril 2020, sur son site (www.fenvac.org), un questionnaire sera mis en ligne permettant de recenser toute personne s'estimant victime de la pandémie.

N'hésitez-pas à diffuser cette information.

Il s'agit de soutenir et défendre toutes les victimes...

Jean-Michel ROLLOT – Président de la FENVAC
(jean-michel.rollot@fenvac.org ou federation@fenvac.org)